

Motion de Mme Renate Cornu, MM. Guy Dossan et Georges Queloz: «Pour le rétablissement d'un fonds d'équipement des corps de musique».

PROJET DE MOTION

Suite au boucllement du crédit pour les uniformes de onze sociétés de musique (proposition PR-127), le Conseil municipal recommande au Conseil administratif de rétablir un fonds d'équipement des sociétés de musique, afin de garantir le remplacement régulier des uniformes et la révision, voire le renouvellement des instruments dès que cela se révèle nécessaire.

La réalimentation régulière d'un fonds d'équipement permettra de garantir la pérennité des corps de musique de notre ville.